

**3. APPROBATION DE PROCÈS-VERBAUX
RÉSOLUTION NO. 10383-09-14**

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE SOLANGE LAPOINTE, APPUYÉE PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LUC CAUCHON ET DUMENT RÉSOLU QUE les membres du conseil municipal acceptent le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 11 août 2014 ainsi que le procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 25 août 2014 et ce avec dispense de lecture; une copie dûment certifiée leur a été remise dans les délais prescrits à l'article 333, alinéa 2 de la *Loi sur les Cités et Villes* (L.R.Q., c. C-19).

4. APPEL D'OFFRES ET SOUMISSIONS

5. ADMINISTRATION, FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES

**5.1 OCTROI D'AIDES FINANCIÈRES
RÉSOLUTION NO. 10384-09-14**

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JEAN-MARC TREMBLAY, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LUC CAUCHON ET DUMENT RÉSOLU QUE la Ville de Clermont accorde les aides financières suivantes :

- | | |
|---|--------|
| • Club de Pétanque les Élans de Clermont
<i>Aide financière Soirée fin de saison</i> | 50 \$ |
| • Myriam Desbiens
<i>Volley-ball collégial AAA – Cegep F.-X. Garneau</i> | 100 \$ |
| • SPCA Charlevoix
<i>Marche du 11 octobre 2014</i> | 100 \$ |

QUE la présente résolution soit adressée à M. Benoit Côté, cpa, 249 rue John-Nairne, suite 120, La Malbaie, QC G5A 1M4.

**5.2 VENTE DE TERRAIN À DANIELLE LAPOINTE ET JÉRÔME TREMBLAY
RÉSOLUTION NO. 10385-09-14**

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER ÉRIC MALTAIS, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉAL ASSELIN ET DUMENT RÉSOLU QUE la Ville de Clermont vend à madame Danielle Lapointe et monsieur Jérôme Tremblay, demeurant au 30 rue Forget à La Malbaie, un terrain connu et désigné comme étant le lot 5 172 719 du cadastre du Québec, dans la Ville de Clermont, contenant une superficie de 671,9 mètres carrés, pour un coût total de 14 291,57 \$ et ce conformément à la promesse d'achat intervenue entre les deux parties en date du 26 août 2014.

QUE Monsieur le Maire Jean-Pierre Gagnon ou son suppléant ainsi que Madame Brigitte Harvey, directrice générale ou en son absence M. Daniel Desmarteaux, directeur général adjoint sont autorisés à signer l'acte de vente, à recevoir le prix et à donner quittance.

QUE la présente résolution soit adressée à madame Danielle Lapointe et monsieur Jérôme Tremblay, 30 rue Forget, La Malbaie G5A 1R7 ainsi qu'à Me Lise Robitaille, 157 boulevard Notre-Dame, Clermont (Québec) G4A 1H3.

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU LUNDI 8 SEPTEMBRE 2014

QUE la présente résolution soit adressée à monsieur Réjean Dumais, 9285-6425 Québec Inc., 127 rue Bertrand, Québec (Québec) G1B 1H8 ainsi qu'à Me Lise Robitaille, 157 boulevard Notre-Dame, Clermont (Québec) G4A 1H3.

5.6 VENTE DE TERRAIN À S. PILOTE CONSTRUCTION RÉSOLUTION NO. 10389-09-14

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER ÉRIC MALTAIS, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE SOLANGE LAPOINTE ET DUMENT RÉSOLU QUE la Ville de Clermont vend à S. Pilote Construction, 91 Rang Ste-Madeleine à La Malbaie, un terrain connu et désigné comme étant le lot 5 172 725 du cadastre du Québec, dans la Ville de Clermont, contenant une superficie de 909 mètres carrés, pour un coût total de 19 334,77 \$ et ce conformément à la promesse d'achat intervenue entre les deux parties en date du 5 septembre 2014.

QUE Monsieur le Maire Jean-Pierre Gagnon ou son suppléant ainsi que Madame Brigitte Harvey, directrice générale ou en son absence M. Daniel Desmarteaux, directeur général adjoint sont autorisés à signer l'acte de vente, à recevoir le prix et à donner quittance.

QUE la présente résolution soit adressée à monsieur Steve Pilote, S. Pilote Construction, 91 Rang Ste-Madeleine, La Malbaie (Québec) G5A 2T2 ainsi qu'à Me Lise Robitaille, 157 boulevard Notre-Dame, Clermont (Québec) G4A 1H3.

5.7 TOURNOI DE CURLING CHALLENGE CASINO DE CHARLEVOIX RÉSOLUTION NO. 10390-09-14

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LUC CAUCHON, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JEAN-MARC TREMBLAY ET DUMENT RÉSOLU QUE la Ville de Clermont appuie le Club de Curling Nairn Inc. dans ses démarches afin d'obtenir de la régie des permis d'alcool, des courses et des jeux un permis pour la vente de boissons alcoolisées lors du tournoi de curling «Challenge Casino» qui se tiendra du 27 au 30 novembre 2014 à l'aréna de Clermont, située au 31 rue Larouche.

QUE la présente résolution soit adressée à monsieur Jean Bourque, 60 rang du Ruisseau-des-Fresnes, La Malbaie (Québec) G5A 2C8.

5.8 DÉPLACEMENT À QUÉBEC RÉSOLUTION NO. 10391-09-14

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉAL ASSELIN, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LUC CAUCHON ET DUMENT RÉSOLU QUE le conseil municipal accepte le déplacement de monsieur le maire Jean-Pierre Gagnon, qui s'est rendu à Québec le 21 août 2014 afin de rencontrer les représentants de la firme IBI/DAA.

Les frais de représentation seront versés conformément à la politique en vigueur.

6. TRAVAUX PUBLICS

7. URBANISME ET ENVIRONNEMENT

7.1 MANDAT À LA FIRME IBI/DAA RÉSOLUTION NO. 10392-09-14

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER ÉRIC MALTAIS, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE SOLANGE LAPOINTE ET DUMENT RÉSOLU QUE la Ville de Clermont retient les services de la firme d'urbanisme IBI/DAA conformément à leur offre de services en date du 25 août 2014 et portant le numéro de pièce P1-2014-09-08.